



## LE MOT DU MAIRE

### « Je refuse catégoriquement d'augmenter les impôts municipaux »

L'année ne fait que commencer, mais les émotions et événements sont déjà fort nombreux au sein de la commune de Famars.

Comme vous le savez fort certainement, une partie du clocher de l'église s'est affaibli, entraînant une chute de pierres aux abords de l'église. Exceptés des dommages d'ordre matériel, nous n'avons heureusement aucun blessé à déplorer.

Toutefois, j'ai immédiatement fait primer votre sécurité sur toute autre considération. D'abord en restreignant très fortement la circulation, puis en faisant intervenir une société spécialisée dans la sécurisation de monuments spécifiques. Je peux donc aujourd'hui vous assurer qu'il n'y a plus de risque particulier à se promener aux abords de l'église.

Cependant, cette intervention dans les délais les plus brefs n'est pas sans conséquences sur les deniers de la mairie. En effet, la mobilisation de spécialistes et la nécessité de disposer d'une nacelle permettant de se hisser à plus de 40 mètres sont particulièrement onéreuses ; mais c'est le prix de notre sécurité.

Par ailleurs, la sécurisation ne représente qu'une première étape ; viendra en effet la reconstruction lorsque nous disposerons de l'étude portant sur l'état du clocher. En toute transparence, je crains que le montant total des opérations puisse être très élevé.

Je réitère toutefois l'engagement pris au début de mon mandat : **je refuse catégoriquement d'augmenter les impôts municipaux**. J'estime que la fiscalité est déjà très élevée à l'échelle nationale, et je préfère donc solliciter nos partenaires et réaliser des économies plutôt que de ponctionner de l'argent sur vos salaires ou vos retraites !

Je tiens par ailleurs à vous donner des explications sur la gestion de déchets au sein de la commune. L'agglomération Valenciennes Métropole a transféré cette compétence à un syndicat constitué de plusieurs agglomérations dans une logique de rationalisation des coûts, et ce depuis le 1<sup>er</sup> janvier.

Si je suis par principe toujours favorable à une baisse de la dépense publique, celle-ci ne doit nullement se faire au détriment de la qualité du service rendu aux habitants. J'ai donc fait part de mon plus grand mécontentement ; l'entreprise devra assumer des pénalités, et je n'hésiterai pas à réitérer ma démarche si la défaillance venait à persister.

Enfin, je suis particulièrement heureuse de vous annoncer le début des premiers travaux du projet de bégainage rue Edmond Guillaume. Après presque 10 années de contentieux juridique auprès des tribunaux administratifs, la justice a pleinement reconnu la valeur des arguments soulevés quant à la déclaration d'intérêt public de ce projet. L'Établissement public foncier (EPF), un organisme de l'Etat, est actuellement en train de procéder aux différentes étapes nécessaires aux travaux de construction. De nouveaux logements, adaptés notamment à nos seniors, seront bientôt disponibles au sein de la commune !

Bien à vous,  
Véronique Dupire Maire de Famars

Dimanche 17  
mars

## LA MARCHÉ SARRASINE SERGE DESPINOY

La section Randonnée Pédestre du CSL organise son 15<sup>ème</sup> interclubs. Inscriptions et départs à la salle des sports rue du Mont Houy à partir de 8h. 2 parcours : 8 ou 12kms. Participation de 3€. Renseignements au 06.07.60.15.61 ou par mail à : [alaincoplo6@gmail.com](mailto:alaincoplo6@gmail.com)

## LA MUNICIPALITE VOUS INFORME



### SE FAIRE RECENSER A 16 ANS.

Le recensement citoyen ou militaire est Obligatoire pour les jeunes Français, filles et garçons, dès l'âge de 16 ans. Merci de venir en mairie muni de votre Pièce d'identité, du livret de famille et du justificatif de domicile entre le 1<sup>er</sup> jour des 16 ans et le dernier jour du 3<sup>ème</sup> mois qui suit l'anniversaire. A noter : si les délais ont été dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.



### LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque est ouverte à tous : inscriptions et prêts gratuits (pas de cotisations, le renouvellement chaque année sert pour les statistiques)

Les nouveautés, informations sont disponibles sur le portail "famars.bibenligne.fr"

#### Ouvertures :

**Mardi** de 16h à 18h30. **Mercredi** de 14h à 16h

**Samedi** de 14h à 15h30. **Dimanche** de 10h45 à 12h

**Adresse mail :** [bibliotheque@famars.fr](mailto:bibliotheque@famars.fr)

**FAMARS**



Une page FACEBOOK – Ville de Famars  
A été créée. N'hésitez pas à vous y abonner

### Les Mercredis Récréatifs à Famars

Hors vacances scolaires, les enfants de 6 à 17 ans sont accueillis de 13h30 à 17h30 à la salle de garderie de l'école. Nombreuses activités sont proposées (culinaires, manuelles, sportives avec une sortie au moins 1 fois par mois). La cotisation est annuelle pour la période de janvier à décembre. Renseignements et inscriptions en mairie.



A la patinoire de Valenciennes

Après-midi carnaval



**FAMARS**  
**EN DIRECT SUR VOTRE SMARTPHONE !**  
 AVEC L'APPLI MOBILE CITYKOMI®

Flasher ce code

GRATUIT ET 100% ANONYME, ABONNEZ-VOUS SANS TARDER !

### LES INSCRIPTIONS ECOLES POUR LA RENTREE 2024/2025 POUR LES NOUVEAUX ELEVES AURONT LIEU :

le vendredi 29 mars de 13h30 à 16h30 ;

le vendredi 5 avril de 8h30 à 11h30

le vendredi 12 avril de 13h30 à 16h30

Veillez au préalable passer en mairie de Famars afin d'obtenir un certificat d'inscription (prévoir un justificatif de domicile et le livret de famille). Pour éviter les regroupements et les files d'attente, **veuillez venir uniquement à l'école si vous avez en votre possession :**

- le certificat d'inscription de la mairie
- le livret de famille
- le carnet de santé de l'enfant

Les enfants nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et le 31 août 2022 seront pré-inscrits, sur liste d'attente, en fonction des places disponibles. Leur admission sera confirmée en juin.

Inscription possible par mail sur l'adresse de l'école : [ce.0596526y@ac-lille.fr](mailto:ce.0596526y@ac-lille.fr)



### COLLECTE DES OM / TRI / DECHETS VERTS/ ENCOMBRANTS / DECHETTERIES



Chaque Vendredi pour les Ordures Ménagères, et le Tri. Merci de sortir vos poubelles la veille après 19h.

**Reprise de la collecte des déchets verts le mardi 9 avril.**

Vous avez un souci de ramassage, vous souhaitez faire passer les encombrants contacter le 0800 003 992 (Numéro vert).

**DECHETTERIES : Nouveaux horaires**

Lundi : Fermée le matin / 13h30 – 17h

Du mardi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Du vendredi au samedi : de 8h30 à 17h non-stop

Le dimanche : de 8h30 à 12h ; Fermée l'après-midi



### FUTUR BEGUINAGE

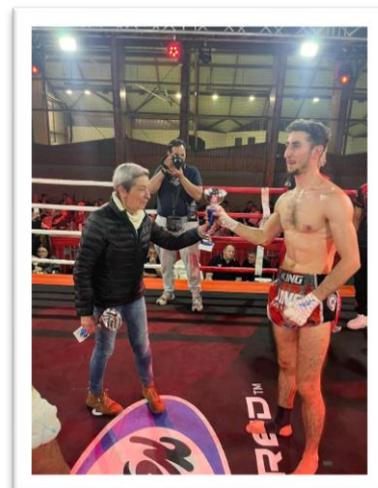
Les travaux de déblaiement ont commencé sur le terrain derrière le carrefour contact



## GALA DE BOXE A L'UNIVERSITE

Madame le Maire est montée sur le ring pour représenter la commune de Famars au gala de boxe international organisé par l'Université de Valenciennes.

Un très bel évènement et des sportifs remarquables ! Félicitations et Vive le Sport !



## Boulangerie « LA SARRASINE »

Le 20/02/2024, notre boulanger Bruno Zago « LA SARRASINE » a été reconnu

**ARTISAN EN OR**

La municipalité était présente pour témoigner de son engagement en faveur du commerce de proximité et de la défense de nos artisans !

Félicitations à Monsieur ZAGO, à son personnel et à ses apprentis, qui ont la chance d'être formés par un boulanger en or !



## Nouveaux Ordinateurs

La municipalité remercie sincèrement M. DUBOIS, responsable informatique au sein de l'entreprise Valéo, qui a fait un don de 30 ordinateurs pour les enfants de la commune. Ce matériel viendra équiper l'école et relancer la Cyberbase actuellement en phase de restauration !

## Convention avec InGHenia

Mardi 13/02/2024, La municipalité a signé un partenariat avec la grande école d'ingénieurs InGHenia !

En échange du prêt de la salle des sports pour 3h/semaine, des étudiants ingénieurs viendront apporter leur expertise sur les différents projets de la commune et pourront proposer des solutions alternatives et innovantes !

Nous sommes heureux de permettre à des étudiants sérieux de pouvoir pratiquer une activité sportive régulière, et nous les remercions par avance pour l'aide qu'ils nous apporteront !

Bravo aux étudiants d'InGHenia et merci à l'équipe de direction !



## LA GENDARMERIE VOUS INFORME

### Escroquerie Quishing - Le phishing par QR Code...

Dans notre quotidien, le QR code simplifie la communication et l'information. Son utilisation est devenue quasi incontournable dans la restauration, la santé et bien d'autres domaines. Son fonctionnement est des plus simples. Un pictogramme sert de lien pour vous renvoyer vers une application, un programme ou un site. Les escrocs ont vite compris l'intérêt de naviguer dans le sillon de ce succès technologique. La dangereuse particularité du QR code tient dans le fait qu'il échappe la majorité des antivirus. Il devient alors possible pour les escrocs :

- ☞ De vous renvoyer vers un faux site,
- ☞ D'infecter votre appareil,
- ☞ De récupérer vos données personnelles ou financières.

**COMMENT CA MARCHE** : L'escroc génère un QR code renvoyant vers un site frauduleux ou un logiciel malveillant, le QR code est placé dans un lien public (parking, ascenseur, table de bar, affiche etc...) ou il est envoyé par mail, la victime scanne le QR code et télécharge le fichier malveillant ou renseigne ses informations personnelles ou financières, l'escroc reçoit les données ou l'argent de la victime.

**NOS CONSEILS** : Vérifiez l'URL de la page web vers laquelle vous êtes dirigés. Méfiez-vous des indices comme un QR code sur un autocollant.

**MA SECURITE** : Un Site et une application pour votre sécurité – [masecurite.interieur.gouv.fr](https://masecurite.interieur.gouv.fr) ou téléchargez l'application via le site

Une écoute et un accompagnement des victimes, un Tchat 24/24 avec des policiers ou des gendarmes, des démarches en ligne, des signalements, des informations locales et conseils pratiques.

N'attendez plus télécharger l'application !!

## Le FC FAMARS



Notre club de football continue ses projets extra sportifs (développement de la citoyenneté chez nos jeunes) mais également ses entreprises sportives en salle (en fonction de la météo) ou dehors.

Bravo à nos éducateurs pour leur investissement sans faille dans la période la moins facile de l'année : l'hiver.



Pour consulter l'agenda de notre club, semaine par semaine, je vous prie de trouver le QR CODE suivant :

Nous souhaitons mettre un sarrasin à l'honneur pour ce mois-ci... Un sympathisant du club, à tout instant depuis des décennies, qui est

présent sur chaque match de nos séniors, à domicile tant à l'extérieur (parfois très loin) en championnat tant en amical. Merci pour ce soutien Monsieur **ROLAND GRATTEPANCHE**.

### CLUB SENIORS SARRASINS

Réunions les jeudis 7, 14, 21 et 28 mars dès 14h à la salle des fêtes de Famars.

Contact : Mme Romby : 03 27 29 11 06.



### CSL SECTION RANDONNEES

12/03/2024	Quérénaing les Jonquilles	Départ place de l'église	6/9 km
17/03/2024	<b>INTERCLUB FAMARS</b>	Salle des sports rue du Mont Houy	
19/03/2024	Circuit de la Canarderie à Condé/Escaut	Départ parking de la base de loisirs	8km



**LE CLUB DE TENNIS DE TABLE DE FAMARS** vous informe

La 2e partie de saison est pleine de défis pour le TTS Famars ! Fort de 41 adhérents, le club est représenté en compétition par 7 équipes (3 équipes jeunes en entente avec Trith-St-Léger, et 4 équipes seniors). Les week-ends de championnat vont être animés ; pour les prochaines rencontres à domicile **venez encourager nos pongistes les 10 et 17 mars à**

**partir de 9h30 à l'étage de la salle des sports.**

De plus, le club remercie ses nouveaux sponsors et mécènes qui lui ont permis d'acheter une nouvelle table. L'accueil et le jeu à l'entraînement comme en match n'en sera que meilleur !

Par ailleurs, le TTS propose d'une part **une vente de flamiches et de tartes au sucre** (en partenariat avec la boulangerie La Sarrasine, **commandes à passer auprès du club avant le 23 mars**), et d'autre part il organisera son **9e concours de belote le vendredi 5 avril à 19h à la salle des fêtes**. C'est l'occasion de soutenir le club et lui permettre de renouveler ses équipements.

Pour tous renseignements ou commandes, vous pouvez contacter Benoît Van Cornewal au 06.74.01.20.51.

**Programme des matches à domicile du mois de mars :**

le 10/03 à 9h30 : FAMARS 1 Vs LECELLES 7 - FAMARS 4 Vs QUIEVRECHAIN 5

le 17/03 à 9h30 : FAMARS 2 Vs LECELLES 5 - FAMARS 3 Vs AULNOY 5



**le club de tennis de table de Famars**



**boissons et petite restauration sur place**



**organise son 9<sup>e</sup> concours de belote**



**le vendredi 5 avril 2024**

**à 19h à la salle des fêtes de Famars**

**accueil des participants à partir de 18h**

**frais d'inscription : 10€ par équipe**

**règlement du concours distribué au moment de l'inscription**



**renseignements et pré-inscription auprès de :**

Dimitri Gogolewski : 07.84.22.65.79

Benoît Van Cornewal : 06.74.01.20.51



**100€ pour les vainqueurs\*  
+ nombreux lots à gagner !**

\*sous réserve d'un minimum de 15 équipes participantes

# LE RELAIS A FAMARS

Le point de collecte se trouve sur le parking du cimetière rue d'Artres

## POURQUOI DONNER ?

*Faites un geste écologique et solidaire en triant vos armoires !*

Chaussures ou vêtements trop petits, démodés, assez vus ? Vous ne les portez plus ? Ne les laissez pas s'entasser dans vos armoires et surtout ne les jetez pas à la poubelle ! Ils peuvent créer des emplois, être portés par d'autres ou recyclés, ou commencer une deuxième vie solidaire.

En donnant vos vêtements – mais aussi chaussures, linge de maison, petite maroquinerie – au Relais, faites un petit geste pour une grande cause ; chaque sac compte ! Vous participez à la protection de l'environnement.

*Vous soutenez ainsi l'action d'une entreprise pas comme les autres, qui est mobilisée depuis 30 ans dans la lutte contre l'exclusion et qui crée, grâce à vos dons, un nouvel emploi chaque semaine.*



## COMMENT DONNER ?

*Adoptez les bons réflexes !*

Vous pouvez déposer dans les conteneurs du Relais de petits sacs, remplis de vêtements et linge de maison, chaussures, petite maroquinerie (sacs à main, ceintures).

Afin de préserver la qualité de vos dons et leur assurer une seconde vie, nous vous remercions de respecter quelques consignes :

- Utiliser des sacs de 30 Litres maximum (afin qu'ils puissent entrer dans les conteneurs).
- Veiller à toujours **bien fermer** ces sacs (pour ne pas qu'ils se salissent, ne pas déposer les vêtements en vrac ou dans des cartons).
- Donner des vêtements propres et secs. Les vêtements souillés (peinture, graisse...), mouillés et moisis ne sont pas recyclables.
- Attacher les chaussures par paires.
- Si possible, séparer le textile des chaussures et de la maroquinerie.
- Si le conteneur est plein, ne pas déposer les sacs par terre car ils risquent d'être volés ou abîmés. Appeler au numéro indiqué sur la borne.

Pas de recyclage matière possible pour les K-way, les cirés, les chaussures, la petite maroquinerie et les jouets. Ils doivent être en bon état ou *facilement réparables*.

## QUE DEVIENNENT VOS DONS ?

*Une valorisation de vos vêtements à 97%*



Grâce à vos dons, le Relais récupère chaque semaine plus de 1 800 tonnes de textiles, ce qui représente 55 % de la collecte en France. Ces textiles sont acheminés vers 14 centres de tri, pour connaître différents sorts selon leur état et leur qualité :

- Les textiles utilisables en l'état sont revendus à bas prix dans les boutiques Ding Fring du Relais ou destinés à l'export.
- Les textiles qui ne peuvent plus être portés sont recyclés par le Relais dans le cadre de la production de chiffons d'essuyage pour l'industrie, ou pour la fabrication de matières à partir desquelles est notamment fabriqué l'isolant Métisse.
- La matière non valorisée représente 3 % des volumes